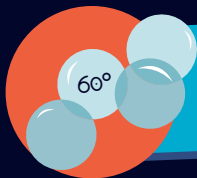


COMMENT UTILISER MON MASQUE BARRIÈRE ?

Ce masque est personnel,
je ne le prête à personne.



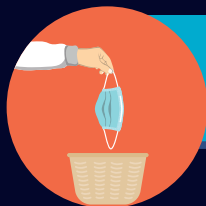
Avant la première utilisation et chaque soir,
laver mon masque en tissu à 60° degrés
pendant 30 minutes avec du savon/lessive.



Positionner mon masque sur mon visage les mains propres,
j'englobe mon nez, ma bouche et mon menton.
Manipuler mon masque **UNIQUEMENT** par les élastiques.



Ne pas toucher le masque lorsque je le porte.
Garder mon masque maximum **4 heures** : un **masque humide**
devient inefficace. Enlever mon masque toujours par
les élastiques.



Après usage et en attendant le lavage en machine,
je glisse mon masque potentiellement contaminé dans
un **sac ou un bac spécialement réservé** aux « masques sales ».

**Vérifier après chaque lavage sa bonne conformité,
si déchiré ou déformé le jeter.**



Le masque en tissu répond aux normes AFNOR SPEC S76- 001. Il est destiné au grand public, en complément de l'application des gestes barrières. Il n'est pas destiné au personnel soignant au contact de patients.

UN MASQUE PRODUIT PAR UNE CHAÎNE SOLIDAIRE DE 600 BÉNÉVOLES

Une initiative politique et citoyenne sur le territoire Chartreuse, Valdaine et Vals du Dauphiné

Des bénévoles pour la découpe dans des entreprises du territoire, des bénévoles pour la couture à domicile, la coordination par les personnels et élus des communes, des intercommunalités et du département de l'Isère, des dons d'entreprises pour une partie des fournitures et du transport... En quelques semaines, environ 600 personnes et une dizaine d'entreprises se sont gracieusement mobilisées pour fabriquer localement et solidairement 90 000 masques.

Fort d'une 1^{ère} initiative en Chartreuse auprès des publics soignants et, avec le soutien d'experts locaux reconnus du textile, les élus de Chartreuse, Valdaine et Vals du Dauphiné ont décidé de financer les matières premières et fournitures nécessaires pour offrir à chaque habitant des 3 territoires un « masque barrière textile à plis » répondant aux normes AFNOR SPEC S76-001.

Avec le soutien actif du comité de pilotage : Céline Bulet, Conseillère départementale du Canton Chartreuse-Guiers; Michel Cudet, Maire de Saint-Geoire-en-Valdaine; André Gillet, Conseiller départemental du Canton Chartreuse-Guiers, Magali Guillot, Présidente de la Communauté de Communes Vals du Dauphiné; Benoit Laval, Entrepreneur et ingénieur textile; Jean-Louis Reynaud, Maire de Pressins; Denis Séjourné, Président de la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse; **et des centres de découpes lasers :** ETS Boursier (Saint-Laurent-du-Pont), J.P5. Industries (Pressins), Luz'In (La-Tour-du-Pin), UltimeSport (Saint-Pierre-de-Chartreuse).

Merci à toutes les personnes qui ont donné de leur temps pour ce projet collectif et solidaire !

